

LE MADAWASKA

La Cité d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 16 MARS 1916

G.-E. DION, Administrateur.

Justice et Injustice

Les Canadiens-Français de l'Ontario ne semblent pas à la veille de voir leurs droits reconnus, et l'injustice semble vouloir se continuer jusqu'à la fin. Malgré la constance de nos compatriotes de l'Ontario, malgré leurs droits indéniables à leurs écoles, malgré le traitement si généreusement large que reçoit la minorité anglaise dans le Québec, la persécution des fanatiques anglophones va en s'accroissant. La minorité ontarienne devra aller jusqu'au Conseil Privé pour essayer de se faire rendre justice. Espérons que ce dernier espoir, que l'on semble même vouloir enlever aux persécutés, ne sera pas vain et que justice sera rendue.

Et quand la lutte entre dans sa phase la plus critique, quand tous les esprits sont tendus vers le combat gigantesque de l'Ontario, voilà qu'une autre province entre dans l'arène et que l'esprit persécuteur s'empare des gouvernements du Manitoba. Là, encore, on veut nier aux Canadiens-Français le droit d'enseigner leur langue dans les écoles soutenues de leurs deniers. Là, encore, la lutte va recommencer de plus belle, car autant les orangistes et leurs alliés sont décidés à imposer leurs mesures prussiennes, autant les Canadiens-Français sont décidés à réclamer et à obtenir justice.

Mais au milieu de ce déchaînement de haine et d'injustice, quelques incidents arrivent qui consolent et font du bien. Telle, par exemple, la lettre de M. Pope qui prend fait et cause pour la minorité persécutée. Telles, encore, plusieurs autres adhésions précieuses, tant d'Anglais que d'Irlandais bien pensant, qui n'ont pas peur de renier la manière d'agir de la majorité des leurs.

Et, ici, au Nouveau-Brunswick, à l'ouverture de la session, le 9 courant, un Acadien français, M. Olivier M. Melançon de Shédiac a été choisi orateur de la Chambre. C'est un fait unique dans l'histoire du Nouveau-Brunswick, et nous félicitons à la fois, M. Melançon et le gouvernement qui l'a nommé. Un français Secrétaire-Trésorier de la Province, en même temps que le Président de la Chambre est français, voilà quelque chose qui semble prouver que tout sentiment de justice n'est pas disparu chez nos hommes d'Etat et c'est un fait, dont nous ayons lieu de nous réjouir.

A Moncton dernièrement, après les élections civiques, M. Bourgeois, un Acadien était nommé maire suppléant, et, tout récemment, à la réunion des sociétés agricoles tenue à Frédéricton, il fut résolu que dorénavant, une session de la dite réunion serait tenue en français afin que les délégués français puissent discuter et entendre discuter des questions agricoles dans la langue qui leur est la plus familière.

Les actes d'élémentaire justice, venant dans une période de crise aigue de fanatisme, reposent un peu l'esprit et nous donnent le droit d'espérer.

D'ERLANGES.

Au Palais de Justice

La cour du comté s'ouvrait le 7 courant, sous la présidence du juge Carleton. Il y avait une seule cause au dossier : Israel Ouellet vs Victorie Albert et Fortunat Albert. Cette cause a été ajournée au 21 courant. Seulement deux témoins ont été entendus. La cause était une cause sans jurés, et les procédures ont été courtes, ce qui a permis au juge de retourner chez lui par le train de mardi midi.

Le jeune John McLean, de Sand Point, Ontario, accusé d'avoir reçu de l'argent au moyen de chèques contrefaits, a choisi un procès expéditif. Ensuite, il a plaidé coupable de l'acte d'accusation porté contre lui. Le juge donnera la sentence le 21 courant. Le jeune McLean n'a pas encore 21 ans. Vu son jeune âge et sa bonne apparence extérieure, le juge a donné ordre au greffier de la cour de faire des efforts pour obtenir des informations sur les antécédents de ce jeune homme avant que la sentence qui l'attend soit prononcée.

La cour de circuit s'est ouverte, mardi, le 14 sous la présidence du juge H. A. McKeown. Il n'y avait

ni cause civil, ni cause criminelle. Son Honneur a fait remarquer que dans ses trois dernières visites au Madawaska, aucune cause criminelle n'était venue devant lui, ce qui disait beaucoup en faveur de la bonne conduite de la population du comté de Madawaska. La cour s'est ajournée le même jour.

Il y avait une cause civil devant paraître aujourd'hui devant le magistrat W. T. Perron, mais vu l'accident arrivé à son fils Fidèle, hier, Monsieur Perron n'a pas siégé.

Judi prochain, le 23 MM. Paul Ringuette de St Anne et Cyr Thibodeau, du même endroit, devront apparaître devant le magistrat Perron pour répondre à l'accusation d'avoir violé les lois de la chasse.

Aux Dames et Demoiselles

J'informe les dames et demoiselles que j'arrive des expositions de Québec et Montréal avec le plus joli assortiment de chapeaux de la dernière nouveauté et pour tous les goûts. J'ai reçu aussi des panamas pour dames, demoiselles et fillettes. Vous trouverez aussi le plus grand choix de corsets de tous les prix. Je vendrai ce printemps des spirales de tous les prix. Venez me faire une visite et vous serez toutes les bienvenues.

JOSETTE CANUEL, Modiste, Edmundston, N. B.

N.-D. du Portage, N. B.

Le 17 février dernier s'éteignait paisiblement dans le Seigneur Ernest, enfant chéri de Augustin Ronssel et de Cordule Saintcoeur. Ses derniers moments furent des plus édifiants. Muni de tous les secours qu'accorde la Sainte Eglise pour le grand voyage d'outre-tombe il vit approcher la mort sans frayeur. Le défunt était âgé de quatre-vingt ans et s'était livré dès ses premières années au service des autels. Les funérailles eurent lieu le dix-neuf, et la foule qui se pressait dans l'église témoignait l'estime qu'on avait pour le regretté défunt. Il laisse pour pleurer sur sa tombe quatre frères et deux sœurs.

R. I. P.

Conférence

Nous sommes priés d'annoncer que le Révérend A. Poulin donnera une conférence sur l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, à Ste-Agathe, Maine, le 19 mars, et à Wallagrass, le 20.

Le révérend M. Poulin est maintenant à Fort Kent où il restera jusqu'au 1er avril.

Naissances

A St-Jacques dans la concession des Plourdes, dimanche dernier chez M. Pascal Couturier, une fille.

A St-Hilaire, concession Collin, chez M. George Turgeon, le 15 courant, une fille.

Venez nous voir pour : Souvenirs mortuaires, bouquets spirituels, offrande de messe, etc.

Cours Abrégé d'Agriculture à St-Hilaire, N.B.

Nous sommes priés d'annoncer qu'il y aura, au commencement d'avril, un cours abrégé d'agriculture, à la beurrerie de St-Hilaire. Ce cours durera 4 ou 5 jours. Des conférenciers de tout premier ordre auront soin du dit cours. Le programme sera publié prochainement.

Nous publierons tous les détails dans un numéro subséquent. Cette nouvelle devra réjouir tous ceux qui ont à cœur l'avancement de l'agriculture dans le Madawaska. C'est un beau commencement. Une autre année, il faudra avoir un cours d'une quinzaine de jours. Il suffit de casser la glasse. Aussitôt le précédent établi, il pourrait se faire qu'un cours d'agriculture serait donné au Madawaska, chaque année.

Les cultivateurs devront ne pas négliger une pareille chance de s'instruire dans la profession si belle et si noble de la culture du sol.

La Guerre

Paris, 14.—100,000 Allemands sont prêts pour une troisième attaque contre Verdun. Parmi les troupes qui prendront part à l'engagement, on y remarque la "Garde Impériale" et une armée de garçons de 20 ans.

Von Hindenburg a remplacé Kronprinz dans le commandement des armées. On annonce qu'une division allemande comprenant 20,000 hommes a été complètement décimée sur la ligne de feu

qui va de Charny à Fromezey. Les Français ne sont pas inactifs et se préparent à prendre l'offensive.

La fin de la guerre ?

Londres, 14.—Les Français qui sont sur la défensive à Verdun, croient que la guerre se terminera à la fin de cette année. Les gages engagés chez les Lloyds, sont de une à deux que les hostilités cesseront en juillet ou en août, mais l'opinion générale, c'est que la guerre ne se terminera pas avant l'hiver prochain.

La crise financière en Allemagne

Londres, 14.—Les banquiers anglais voient dans la dépression du "Mark", la crise financière que subit actuellement l'Allemagne. Cette crise est suivie avec intérêt ici et l'on s'attend à une faillite prochaine.

M. Asquith malade

Londres, 14.—Un bulletin officiel a été affiché ici, disant que M. Asquith, le premier ministre, souffre d'une bronchite catarrhale.

Athènes, 14.—La révolution en Turquie ne cessera que lorsque le présent gouvernement sera dissous.

Des suppliques arrivent de presque toutes les villes turques implorant le prince héritier de faire agir son influence, afin de remplacer le régime actuel par un régime plus clémente et plus actif.

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 28-41
MAX. D. CORMIER
B. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND
B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau : Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

EDMUNDSTON, N. B.
Tél. 46
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien

EDMUNDSTON, N. B.
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien

EDMUNDSTON, N. B.
J. A. CUY, M. D.
Médecin-Chirurgien

DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
—Médecin spécialiste—
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité : Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau : 151 rue Lafontaine
FRASERVILLE, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 325.
Tél. National "519"
Heures de Bureau :
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir : 7 à 8 P.M.

Téléphone, 18
J. A. RATTÉ
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

NEW VICTORIA HOTEL
Rue Victoria

Chambres confortables. Service de premier ordre. Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.

Mme W. F. BOURGOIN,
Edmundston, N. B.

UNION MUTUAL LIFE INS. CO.

A. P. LABBIE,
Manager.
Agence : FORT KENT, MAINE
Résidence : Edmundston, N. B.
UNION MUTUAL LIFE INS. CO.

Faites bien attention !!

C'est avec plaisir que nous offrons un cordial merci à nos clients pour le généreux patronage qu'ils nous ont accordé jusqu'à présent et nous désirons que beaucoup se joindront à eux encore à l'avenir afin de contribuer au progrès de notre maison.

Nous accordons toute l'attention et le travail nécessaire pour que notre atelier puisse éclipser tout ce qui s'est offert ailleurs jusqu'à aujourd'hui et nos efforts dans l'accomplissement de notre tâche consiste à satisfaire notre clientèle.

Peu importe si vous êtes difficiles peu importe qu'elles soient vos idées sur le style que vous voulez choisir, vous vous devez à vous-mêmes de visiter notre atelier qui est reconnu pour être un des meilleurs de la ville et des environs et de plus nous vous garantissons satisfaction ou nous vous remettrons votre argent or à ces conditions il n'y a pas à hésiter.

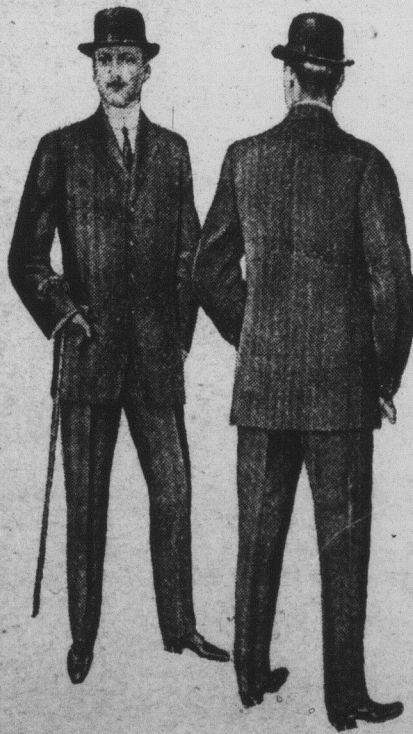
Les Anglais disent que c'est en le mangeant qu'on connaît la qualité du pudding et bien certainement vous pensez comme eux.

Alors c'est en voyant nos étoffes et nos fourrures que vous jugerez de la qualité qu'on vous offre.

Nous avons un bel assortiment d'étoffe à Pardessus, de Drap noir, Serge bleue, et noir, Vecunas et Tweed de fantaisie pour habillements d'hiver. Ainsi que peaux de loutre, mouton de perse, doublures en rats-musqués.

Venez nous voir avant d'aller acheter ailleurs

J. H. N. GOSSELIN
Marchand-Tailleur Edmundston, N. B.



POUR LES CULTIVATEURS

L'agriculture et la liberté

Un grand homme d'état faisait, un jour, cette confession : "Les jours heureux et indépendants, que je compte dans ma vie, sont les jours de mes trente années, où je cultivais mon sol." Voilà de quoi faire réfléchir ceux qui, de nos agriculteurs, considèrent leur carrière comme une vie d'esclavage. Ceux-là se trompent grandement qui croient voir dans la vie des champs une profession d'asservissement humiliant. L'état agricole est, de tous les états, celui qui respecte le mieux la liberté de l'homme. Tandis que les autres professions ou carrières, même les plus exaltées par les hommes, ne sont en définitive qu'un servage plus ou moins déguisé, le service du sol est une profession libre et noble qui n'a d'entrave que le devoir et la loi, ce qui est la plus haute expression de la liberté de la terre. Voilà pourquoi aussi, on peut dire, dans un sens, à l'agriculteur, ce que l'on dit au jeune levite qui demande à franchir les degrés du sanctuaire : Oui, il faudra travailler, peiner même, mais même dans ce travail quotidien, pour vous, ce sera encore régner : "servire, regnare est." L'agriculteur règne, en effet, en maître et en seigneur, dans son champ, dans sa maison et au milieu de sa famille. Il est libre d'aller et de venir ; il peut travailler quand il lui plaît, et se reposer quand il le désire. Croyez-vous qu'il en est de même dans les autres professions ? Le prêtre, le plus élevé dans l'échelle sociale, qu'est-il lui-même sinon le serviteur de tout le monde ? Il ne s'appartient plus à lui-même, c'est à l'Eglise et aux âmes qui lui sont confiées qu'il se donne chaque jour, sans réserve aucune de son temps, de ses talents et de sa vie. Et plus nous remontons dans la sainte hiérarchie de l'Eglise, plus aussi nous y rencontrons cette sublime servitude volontaire accentuée et rigoureuse... jusque sur le trône de St-Pierre, où le Vicaire de Jésus Christ s'honore du titre de serviteur des serviteurs : "Servus servorum". Dans la société des laïques, parmi les nombreuses professions libérales, même les plus honorables devant les hommes, il y a dans un sens qui est très juste, servitude et asservissement. Le médecin se doit à ses patients, la nuit comme le jour, et c'est dans cette ponctualité et dans cette persévérante régularité à les visiter qu'il trouvera le pain de chaque jour. L'avocat n'appartient pas moins à ses clients, et c'est dans l'habileté qu'il déploiera à les défendre et à gagner leur cause devant les tribunaux qu'il assurera le bien-être et l'aisance.

C'est dans la classe industrielle et commerciale surtout que la vraie et solide liberté brille par son absence. Les uns obéissent au sifflet ou à la cloche de l'usine, les autres subissent tous les caprices d'une clientèle quelquefois exigeante et grossière. Chaque matin, la tâche est à recommencer, avec les mêmes soucis et, souvent avec les mêmes déboires. Rien n'est stable dans la condition de ces ouvriers de chaque jour ; que la manufacture ferme ses portes, la source de pain est tarie pour le travailleur et sa famille. Que la banqueroute ou la faillite se présente pour le commerçant ? C'est la ruine, la pauvreté et l'indigence. Pour eux, la vie n'est qu'une suite d'illusions et de déceptions, de confiance et d'angoisse. Il n'y a de certain que le jour présent, le lendemain porte avec lui le doute et l'incertitude.

Rien de semblable chez l'agriculteur. Il dépend de lui-même pour son travail de toutes les heures, et tandis que tous les autres attendent leur salaire d'autres hommes, parfois durs et injustes, lui, attend le sien de Dieu seul. Lorsqu'il a ensemencé son champ, il peut dire : "Moi j'ai fait ma part ; le bon Dieu fera le reste ; il enverra sa rosée et son soleil ; je n'ai plus qu'à attendre la récolte qu'il voudra bien me donner à l'automne."

L'ouvrier peut être abattu par la maladie. Alors son salaire s'arrête avec son travail. L'homme des champs n'est pas exempt de subir les mêmes épreuves, mais son travail pousse vers le ciel. La terre qu'il aime, la terre qu'il sert en bonne amie, dans les jours sombres comme dans les jours ensoleillés, continue son travail, qui donnera, à l'automne, les mêmes profits et les mêmes revenus. Libre dans sa vie, l'homme des champs l'est encore jusque dans la mort. Liberté veut dire ici ; partir sans regret pour les siens, partir sans inquiétude pour soi-même. Or c'est bien de cette liberté dont l'agriculteur est libre. Libre plus que tout autre. Il laisse ses enfants solidement établis sur le sol arrosé de ses sueurs ; avec ce patrimoine, il leur laisse un héritage plus précieux encore, c'est le souvenir de ses vertus avec l'amour sacré de la terre. Il est donc libre de les quitter sans regret. Et pour lui, quelle inquiétude peut-il avoir à ce moment du grand appel de la mort ? Il a servi Dieu tout en cultivant son champ ; il l'a vu et rencontré tant de fois dans son labeur de chaque jour ; avec la belle nature il a prié et chanté ses louanges. Ah ! il est parfaitement libre d'aller vers lui... le grand Agriculteur, dont il a été l'humble mais fidèle coopérateur sur la terre.

Engrais chimique

On appelle généralement engrais les matières fertilisantes qui sont requises dans un sol pour une culture déterminée.

Les engrais chimiques sont des substances (le plus souvent des résidus d'industrie) qui, sous un faible volume, fournissent une forte quantité d'aliments pour les plantes. Les éléments que l'on considère comme essentiels, sont l'azote, la potasse, les phosphates et la chaux. Les engrais chimiques sont des concentrés pour la terre, comme les grains, farines et tourteaux sont des concentrés en industrie animale.

Engrais chimiques simples. — Ce sont ceux qui ne fournissent qu'un seul élément fertilisant au sol sous une forme déterminée, v. g. le nitrate de soude qui fournit l'azote, le phosphate Thomas qui fournit l'acide phosphorique, etc.

Engrais composés complets. — Ils contiennent un mélange des divers principes fertilisants des sols. Ceux qu'on voit le plus communément répandus dans le commerce renferment environ : 2 p. c. d'azote ; 1 p. c. d'acide phosphorique utilisable, et 3 p. c. de potasse.

On est convenu d'estimer suivant l'unité de poids, ou le livre d'azote, de potasse, etc, chacun des engrais que nous achetons :

Azote, 18 à 20 sous la lb.
Potasse, 8 sous la lb.
Ac. phosphorique, 6 sous la lb.

A ce compte là, l'engrais ci haut mentionné aurait un valeur approximative de \$27.00 la tonne ou \$1.38 les cents livres d'engrais.

Doit-on préférer les engrais simples ou les engrais appelés complets. Je ne propose d'exposer brièvement les avantages et les inconvénients des engrais composés afin d'en tirer quelques conclusions.

POUR LES ENGRAIS COMPLETS :

1. — Ces engrais sont plus commodes, et, ils apportent à la terre une certaine quantité de tous les éléments essentiellement requis.
2. — Ils facilitent l'achat et l'épandage qui peut se faire d'un seul coup.
3. — Ils dispensent le cultivateur de réfléchir sur la valeur ou l'appropriation de tel ou tel engrais simple.
4. — Ils donnent de bons résultats cultureux dans un nombre de cas.

CONTRE LES ENGRAIS COMPLETS.

1. — Ils n'ont souvent de complet que le nom. Les besoins des sols ou des plantes sont trop différents pour que le même engrais puisse les satisfaire tous indifféremment. Des charlatans leur ont trop fréquemment les cultivateurs avec cette panacée universelle.
2. — La livre d'éléments fertilisants coûte généralement plus cher dans les engrais complets que dans les en-

grais simples. Et la raison en est bien simple c'est qu'on n'a pas dû faire ce mélange pour rien. Il faut que le fabricant paie le temps de ses ouvriers et qu'il prélève un certain bénéfice.

J'ai des calculs à la disposition de ceux qui les désirent, sur cette question-là.

3. — Ils nous forcent à acquiescer sous une forme concentrée des éléments qu'on peut obtenir ailleurs à bien meilleur compte. v. g. l'azote qu'on peut avoir dans les purins et fumiers, par la culture du trèfle, etc ; la potasse que l'on peut obtenir par les cendres et les purins, etc. L'azote du commerce coûte 18 à 20 sous le livre, et cette dépense ne s'impose pas souvent.
4. — Les engrais complets ont pour effet néfaste de tenir le cultivateur dans l'ignorance perpétuelle des propriétés de chaque élément chimique séparé. On peut employer des engrais complets toute sa vie et ne jamais savoir à la fin ce que vaut, ce que fait le phosphate, l'azote, etc.
5. — Ils habituent trop le cultivateur à modeler sa science agricole sur la conscience ou la compétence du commerçant. Ça ne porte pas toujours en route.
6. — Ces engrais ont pour effet de faire épandre à la même époque des produits qui se trouveraient mieux souvent, d'être épandus à des temps différents. Des engrais minéraux azotés épandus trop tôt et des engrais phosphatés épandus trop tard ne donnent pas toujours le maximum de rendement immédiatement.
7. — Ces mélanges, sans compter qu'ils coûtent très cher, ne sont pas toujours aussi appropriés aux besoins de la culture que les mélanges que les cultivateurs pourraient faire eux-mêmes.
8. — La tenacité des commerçants à nous fournir ces engrais composés prouve que cela fait bien mieux leur affaire que la vôtre de vous en vendre.
9. — L'examen ou l'analyse de ces engrais se trouve aussi plus compliqué, etc., etc.

CONCLUSION

1. Employons sans crainte les engrais composés provenant d'une industrie qui les fabrique comme ça naturellement, pourvu qu'on ait une bonne garantie d'analyse. C'est ce qui arrive pour les déchets d'abattoir, les poudres d'os, etc., etc.
2. Autant que possible achetons des engrais simples et faisons les mélanges à la ferme lorsqu'il y a lieu d'en faire.
3. La plupart des engrais composés renferment surtout une forte proportion de phosphates avec une petite quantité des autres éléments pour dorer la pilule. Dans la majeure partie des cas il vaudra mieux acheter tout simplement des phosphates et s'adresser à d'autres sources, telles que celles déjà mentionnées pour obtenir la potasse et l'a-

NOTICE OF SALE

Public Notice is hereby given, that pursuant to a decree in the Supreme Court, Chancery Division, bearing date the twenty-sixth day of November A. D. 1915, in an action wherein the York Kent Trust Company, a Trust Company incorporated under an Act of the Legislature of the State of Maine, is plaintiff, and William J. Robbins and Lucinda his wife, and Alexis O. Robbins and Victoria, his wife, are defendants, and in pursuance of the provisions of the Judicature Act, being Chapter 5 of the Acts of the Legislative Assembly of New Brunswick, 9 Edward VII, A. D. 1909, there will be sold at public auction, in front of the office of Stevens & Lawson, barristers, in the town of Edmundston, in the county of Madawaska, and province of New Brunswick, on Friday the fourteenth day of April A. D. 1916, at the hour of eleven o'clock in the fore noon, all that certain lot, piece or parcel of land and premises, as follows:—to-wit:—Being Lots Letters "P", "G", "I", "J" and "K", on the eastern side of Quisisibis River, west of Martin Settlement, being the lands described in the grant thereof to one John M. Stevens, by grant No. 25575 containing four hundred and eighty nine acres, more or less, and described in a certain indenture of mortgage between the said William J. Robbins and Lucinda his wife and Alexis O. Robbins and Victoria, his wife, of the first part, and the said The York Kent Trust Company, of the second part, bearing date the twenty-sixth day of December A. D. 1913, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the county of Madawaska in Book D. 2 on pages 82 to 87 inclusive, by the number 12663 in said Book, with the approbation of the undersigned Master of the Supreme Court, at which sale all parties have leave to bid.

Dated the twenty eighth day of January A. D. 1916.

(Sgd) MAX D. CORMIER,
Master of the Supreme Court.

STEVENS & LAWSON,
Plaintiff's Solicitor.



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 22 Nov. 1915

Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m.
Arr. Connors N. B. 12.53 p. m.

Mixte : Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m.
Arr. Connors N. B. 8.08 p. m.

Express : Dép. Connors N. B. 3.30 p. m.
Arr. Riv. du Loup 8.35 p. m.

Mixte : Dép. Connors N. B. 7.00 a. m.
Arr. Riv. du Loup 4.30 p. m.

Service quotidien excepté les dimanches.

Correspondance à Edmundston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Caribou, Fort Fairfield, Me.

Et à Rivière du Loup avec tous trains express de l'Intercolonial Ry.

Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à P. X. Bélanger, Agent général Passagers et Fret.

RESTAURANT

Je désire annoncer au public que je viens d'ouvrir un restaurant sur la rue St-François, porte voisine de M. Jos Moscovitz, marchand.

Café chaud, Cocoa, Thé de Beuf, Pommes, Biscuits, Bonbons, Oranges, Chocolats, Sucre à la Crème, Farine et tout ce que vous désirez en conserves.

Une VISITE est SOLLICITEE

Mme CHS CUTNAM,
Edmundston, N. B.

SO' VENIR DE FAMILLE

Important Registre Familial

Prix : l'exemplaire, 10c.
Le cent : \$8.00

S'adresser à l'auteur

Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Temiscouata P. Q.

n. 5-6 m

PRIME NOUVELLE A NOS ABONNES

La Mine d'Or de l'Ame Chrétienne

Nouveau Recueil de prières et de pratiques de piété (la plupart inédites) pour les différentes circonstances de la vie. A l'usage des fidèles de toutes les conditions, 1 vol. de 4x6, reliure de luxe, doré sur tranches, contenant 1102 pages, texte et caractères facile à lire. Pour recevoir franco, ajouter 25c au prix de l'abonnement, soit en tout \$1.75. Adressez : LE PASSE-TEMPS, 16 rue Craig-Est, Montréal.

La nature se sert de gens vulgaires pour faire souffrir ceux qui ne le sent pas.

Celui qui ne se rend pas de plus en plus habile dans son état recule au lieu d'avancer dans la vie.

POUR VOS IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous à l'imprimerie **"LE MADAWASKA"**

: Travail Rapide et Soigné :

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au **"MADAWASKA"**

Présentations

Q.—Quelles sont les règles générales de la présentation ?

R.—Les présentations se font toujours du plus modeste au plus élevé en dignité : nous savons déjà que l'âge confère la plus haute dignité. Ainsi, on présente un jeune homme à un vieillard, un homme à une femme, un individu plus ordinaire à un personnage occupant une situation marquante, etc.

C'est la personne présentée qui est nommée la première. Supposons que M. A... veuille présenter M. B... à Madame C... de la main : "J'ai l'honneur de vous présenter monsieur B... connu à tel et tel titre". Madame C... s'inclinera légèrement devant M. B... et alors M. A... continuant son bon officier, désignera madame C... à M. B... qui, à son tour saluera profondément en regardant la dame.

Entre femmes on supprime la formule : "J'ai l'honneur" pour dire simplement : "Je vous présente madame C..." et l'on ajoute presque toujours une parole sympathique telle que : une bonne amie, ou une de nos anciennes connaissances, etc.

Quelquefois même le "Je vous présente" reste sous entendu, ainsi qu'il arrive généralement entre hommes quand il ne s'agit pas de hautes personnalités : on nomme alors tout simplement : Monsieur C...

Dans les présentations faites à une personne plus âgée, ou d'un homme à une femme, à quelque personnage, ce sont ceux qui ont reçu la première présentation qui doivent prendre l'initiative de la conversation ; s'ils ne le font pas, il est de la dignité des personnes présentées de s'abstenir.

Entre gens de même âge, de même sexe ou de même position, on ne prend pas garde à cette étiquette ; la personne la plus empressée témoignera gracieusement du plaisir qu'elle éprouve à faire la connaissance.

Quand on présente un de ses protégés, un ami, un jeune parent à quel qu'un d'une certaine situation il est nécessaire de dire : "Mon frère, ou mon cousin, ou mon ami un tel, sollicite l'honneur de vous être présenté."

Si c'est une femme mariée qui présente son frère, elle doit le désigner par son nom de famille, qui n'est plus le sien ; elle dira par exemple, Monsieur Durand, mon frère, ou maître Durand, le docteur Durand, mon frère, s'il est avocat médecin.

On fait de même pour tout autre parent, oncle, neveu, mais la jeune personne non mariée dit simplement : "Mon frère aîné," ou "mon frère Charles."

Quelle que soit la formule adoptée en cette circonstance si la personne à qui la présentation est faite n'a pas de graves raisons pour ne pas répondre à cette avance, elle doit dire : "Je suis bien aise de faire votre connaissance ? Dans ce cas contraire elle s'incline ; mais si cette sévérité n'est pas motivée, elle manque de bienveillance.

Position sans danger.

Un homme de haute taille, paraissant plein de force et de santé, se présente aux bureaux d'une compagnie d'assurances et demande à s'assurer.

L'inspecteur. — Travaillez-vous dans quelque entreprise dangereuse ?

L'homme. — Pas du tout.

L'inspecteur. — Votre occupation vous empêche-t-elle quelque fois de dormir la nuit ?

L'homme. — Pas précisément.

L'inspecteur. — Vous trouvez-vous parfois parmi des foules excitées ?

— Par exemple une émeute, un incendie ?

L'homme. — Oh, non, monsieur.

Alors la compagnie prend votre assurance, elle vous accepte. Quelle est votre profession ?

L'homme. — Agent de police.

Cas compliqué.

— M'sieur le major j'ai la tête en feu, les pieds enflés, des douleurs dans le ventre... et moi-même ça ne va pas !

Entendu sur la rue.

Monsieur. — Vous avez adopté une petite fille.

Madame. — Elle est assez fine, j'ai vu dire... elle parle presque pas français.

La première vertu d'une mère,

c'est la fermeté, c'est la justice...

Elle est la conscience visible de l'enfant. Quand elle gâche son enfant, c'est la conscience de l'enfant, qu'elle pervertit.

Il y a des mots qui s'arrêtent à l'oreille et des silences qui vont jusqu'au cœur.

Avis aux Fumeurs

Nous désirons attirer l'attention de tous les fumeurs et amateurs de bon tabac que

FRENETTE & FRERE, manufacturiers de Montréal a fait un arrangement spécial avec M. JOHN J. DAIGLE, de Edmundston, qui sera leur dépositaire à l'avenir. — Par conséquent M. Daigle aura désormais en main les tabacs **VIGER, PONTIAC** composés de parfum d'Italie et Quesnel pur naturel à 10c, le paquet et aussi le tabac **ORLEANS** composé de parfum d'Italie et de havane à 2c, le paquet.

Tous ces tabacs sont purs et naturel de première qualité et les seuls sur le marché garantis comme tels. Tout fumeur qui désire fumer ce qu'il y a de mieux n'a qu'à demander le **VIGER, le PONTIAC ou l'ORLEANS**.

Les marchands qui désireraient vendre les tabacs de **FRENETTE & FRERE** pourront se le procurer au prix du gros en s'adressant à

JOHN J. DAIGLE,

Dépositaire pour **Edmundston, N. B.**

FRENETTE & FRERE

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX.



Gros flacons. — En vente partout. CIE. J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE P. Q. Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

GRANDE VENTE A REDUCTION qui commencera le 13 mars et qui finira le 1er avril au magasin de

ANTOINE DAVID

près de la station, Notre-Dame du Lac

N'oubliez pas la date le 13 Mars, venez en foule. Cela est une économie pour vous tous, vous allez vous en convaincre par la liste suivante. Tout sera vendu à très bas prix. Et de plus nous donnerons un cadre ou tapis valant \$2.00 à toute personne qui achètera durant cette vente pour \$25.00.

Nous allons vous mentionner quelques prix seulement

Savon 9 briques pour	25c	Biscuits de 10c. pour	7c. 1/2
Soda à pâte, la livre	3c.	Poisson, Morue, Anguille à très bon marché.	
Poudre à chevaux 50c. pour	40c.	Biscuits de gingembre	10c. 1/2
Riz, la livre	4c. 1/2	Epices, le paquet	8c.
Barley, la livre	3c. 3/4	Teintures, le paquet	8c.
Tomates, la boîte	10c.	Aussi que le Sucre, le Lard et Melasse tout sera réduit	
Huile de charbon	15c.		
Biscuits de 9c. pour	6c. 1/2		

QUELQUES PRIX DANS LES MARCHANDISES SECHES

Indienne anglaise, la vg.	10c.	Guillaume, de 15c. pour	12c.	Chambraie de 12c. pour	10c.
Cachemire	12c. 1/2	Coton à tablier de, 15c. pour	12c.	Mousseline à rideau de premier choix	14c.
Gingam, de 15c. pour	10c.	Coton carotté de 12c. pour	10c.	Satine de couleur de 20c. pour	12c.
Gingam de 12c. pour	8c.	Toile à rouleau	6c.		

Nous avons aussi une ligne complète d'Etoffe à robe de tous les choix et aussi que toutes les garnitures vendues à 30% de réduction. Chaussures, Habilllements, Capots pour dames et messieurs, Casquettes, Chapeaux, Mackinaw. Capot doublé en mouton, Couvertes à chevaux de première qualité, valant \$2.50 pour \$1.50 et \$2.00 pour \$1.25 de \$1.25 choix Tapis de voiture. Enfin nous avons un stock complet qui vous donnera satisfaction et vous économiserez quelques piastres soyez en certain. Venez faire une visite et vous serez bien servis.

Nous avons un assortiment complet de Vaisselle et Granit de Ferblanc et de Poêlons de Faneaux Jarres à beurre. Nous vous donnerons seulement quelques prix.

Jarres de 4 galons valant \$1.00 pour	70c.	Cruchons de 4 galons	75c.
" " 3 " " " 80c. "	55c.	" " 3 " " "	60c.
" " 2 " " " 65c. "	45c.		

Venez en foule, venez acheter, les premiers auront le premier choix.

Je Sollicite Votre Visite

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE AU MAGASIN DE

ANTOINE DAVID

Notre-Dame du Lac.

A nos abonnés

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart, par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre. Ces petites sommes sont nos seules ressources d'existence, elles nous sont indispensables pour le maintien de notre œuvre. Pas plus que vous, nous ne pouvons vivre et faire vivre nos employés sans recevoir en temps opportun le salaire de notre travail. Encore une fois, c'est de la pure négligence ; secouez la une fois par an, vous vous en trouverez bien, vous éviterez le désagrément de vous faire ramander, et nous nous en trouverons bien mieux.

A VENDRE

J'offre en vente plusieurs cordes de bois, aussi trois chevaux, maison, boulangerie et écurie à très bonnes conditions.

S'adresser à : ADJUTOR THIBAUT, Edmundston, N. B.

UN COMPTE REVISE

Un jeune avocat a été assez heureux pour gagner l'autre jour la cause d'une cliente fort riche, mais qui ne payait pas de mine. Peu de temps après, il lui envoya son mémoire de frais, passablement surchargé.

Le lendemain, sa cliente vint le trouver et s'enquit si sa demande en mariage était bien sérieuse.

— Demande ? mais je n'ai pas fait de demande, moi ! répondit l'avocat.

— Comme-t ! reprit sa cliente, avec le plus grand flegme, vous m'avez demandé ma fortune ! J'aurais cru que vous seriez assez poli, au moins pour me prendre avec.

Le lendemain, elle reçut un mémoire corrigé de cette façon : Mademoiselle B... doit à M. C... pour services professionnels.

Mais à la place de \$ et cts, il y avait : "Montant total d'honoraires : la main de Mademoiselle B..."

A l'institut Pasteur de Paris

Deux femmes du peuple se racontent leur accident en attendant leur tour l'inoculation.

— Moi, déclare la première, j'ai été mordue par un affreux roquet qui doit appartenir à quelque concierge du quartier, bien sûr.

La seconde, se rengorgeant, avec le sentiment d'une supériorité évidente :

— Moi, c'est par le caniche d'une dame du monde !

LEÇON PERDUE

M. Boileau. — Je regrette de vous voir encore sous l'influence de la boisson, Edouard. Je lisais l'autre soir qu'un homme ivre avait pris feu et avait été entièrement consumé en voulant souffler une lampe. C'est un cas prouvé de combustion spontanée. C'est là une leçon qui doit vous faire réfléchir, mon ami. Edouard. — Pour sûr... bien fort... il n'aurait pas dû se tenir aussi sec.

AVIS DE LEGISLATION

Avis est donné par les présentes, que demande sera faite à la prochaine session de la législature du Nouveau Brunswick pour l'incorporation d'une compagnie portant le nom de "Les Anciens Elèves du Collège Sacré-Cœur" dans le but de venir en aide à la construction d'une maison d'éducation, au Nouveau Brunswick, devant remplir, autant qu'il se pourra les fonctions du Collège des Pères Eudistes de Caraque, récemment détruit par le feu.

MAX. D. CORMIER, Avocat des Requérants.

ON DEMANDE

Uge fille pour ouvrage général dans une petite famille.

S'adresser à : MDE MAX. D. CORMIER.

AVIS

Le Docteur Z. Vézina, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles viendra à Edmundston tous les deuxièmes et quatrièmes lundis et mardis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi midi au mardi soir, chez Monsieur Jos Gagné près de l'Hôtel Royal.

Abonnez-vous au "Madawaska"

